

CONFERENCE ORGANISEE PAR L'ALLIANCE DES HORS CADRES OCP
SOUS LE THEME : « LE MAROC ET LES DEFIS DU CAPITAL IMMATERIEL »
CASABLANCA, 7 FEVRIER 2015

Intervention de M. Mohammed Tawfik MOULINE
Directeur Général, Institut Royal des Etudes Stratégiques

Introduction : le concept de capital immatériel

- Le concept du capital immatériel constitue l'un des concepts novateurs utilisés récemment par la Banque Mondiale lors de la mesure de la richesse des nations. Les études menées à ce titre confirment que ce capital est le socle de création de la richesse puisqu'il englobe les composantes structurelles qui permettent de générer de la valeur sur une base pérenne, dont notamment le capital humain et le capital organisationnel.
- Loin d'être un simple indicateur comptable, ce concept a la particularité d'offrir un cadre cohérent permettant de cerner la dynamique de la création de la richesse d'une nation et de déployer, par ricochet, des politiques publiques appropriées, favorisant un meilleur ciblage de ces politiques et une plus grande efficacité des actions des pouvoirs publics.
- La présente communication est structurée autour de trois axes interdépendants. Le premier axe a pour objet de situer le contexte du débat national sur le capital immatériel. Le second axe traite du positionnement international du Maroc au titre du capital immatériel, selon la méthode de la Banque Mondiale. Le troisième axe aborde la question de la pertinence du concept du capital immatériel en tant qu'outil de pilotage des politiques publiques du Maroc.

I. Mise en contexte du débat sur le capital immatériel

- Il y a lieu de préciser, d'emblée, que le Maroc figure parmi les premiers pays qui ont fait le choix volontaire et délibéré de conduire une évaluation de leur richesse globale et immatérielle.
- Le contexte du débat national sur le capital immatériel peut être cerné en mettant en relief les éléments suivants :
 - Le Discours du Trône du 30 juillet 2014 a donné une nouvelle impulsion au processus de développement d'ensemble du Maroc, en annonçant l'amorce

d'une nouvelle évaluation du parcours de développement franchi par le pays, après celle menée en 2005 dans le cadre du rapport du cinquantenaire.

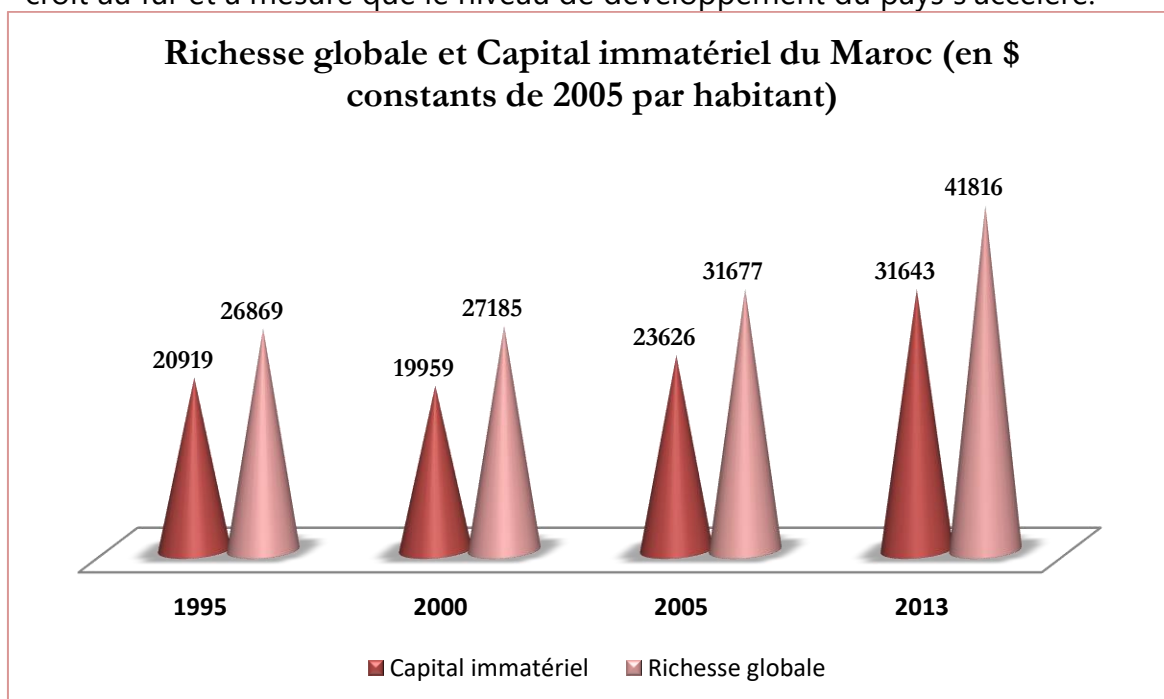
- Le Discours Royal a mis, également, en relief l'importance d'assurer l'appropriation collective du concept du capital immatériel, dans le cadre d'un débat national fructueux auquel les institutions nationales compétentes pourraient apporter leur contribution à la réflexion sur les leviers de développement du capital immatériel du Maroc, à côté du Conseil Economique, Social et Environnemental et Bank Al Maghrib.
- Le Maroc s'est engagé dans des chantiers structurants, dont notamment l'opérationnalisation de la Constitution de 2011, qui nécessite le recours à de nouveaux modes de production des politiques publiques, et la réforme profonde du système d'éducation. Ces deux chantiers portent sur deux dimensions structurantes du capital immatériel, à savoir la gouvernance institutionnelle et le capital humain, qui représentent en général 80% de la valeur du capital immatériel d'un pays (Source : rapport 2006 de la Banque Mondiale).
- Le capital de stabilité dont jouit le Maroc est un actif immatériel précieux qu'il importe de préserver et de capitaliser, dans un contexte international et régional marqué par des transformations profondes, qui impose à notre pays de renforcer en permanence ses capacités d'adaptation et d'anticipation pour saisir les opportunités et faire face aux risques et menaces qui se profilent à l'horizon.
- Les limites des indicateurs de mesure de la richesse, à l'instar du PIB, ont été révélées par plusieurs études dont celle établie par la Commission Stiglitz-Sen, du fait que ces indicateurs ne traduisent pas réellement les progrès accomplis par les pays et ne reflètent pas leurs potentialités intrinsèques. Dans cette perspective, Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, dans son Discours adressé la 69^{ème} Assemblée générale des Nations Unies le 25 septembre 2014, a clairement souligné « ...C'est dire que l'évolution des Etats ne devrait être assujettie à aucune notation ou classement. En revanche, elle devrait être perçue et traitée comme un processus historique, se fondant sur les accumulations positives de chaque pays, dans le respect de ses spécificités...».
- Dans le but de procéder à l'évaluation de sa richesse globale et immatérielle, le Maroc a opté, dans une première phase, pour la méthode de la Banque Mondiale dont l'approche se distingue de la méthode classique du PIB. D'autres méthodes pourraient être utilisées pour l'examen de la question de la répartition équitable de la richesse nationale au profit de l'ensemble des populations.
- A titre de rappel, la méthode développée par cette organisation a la particularité de permettre :

- Une valorisation de la richesse en termes de stock et non pas en termes de flux. Elle se veut davantage structurelle que conjoncturelle.
 - Une meilleure décomposition de la structure de la richesse nationale (capital naturel, capital productif, actifs étrangers nets, capital immatériel), qui favorise un examen minutieux des performances en matière des sources de création de la richesse nationale.
 - Un cadre de comparaison des performances des pays sur la base du poids de leur capital immatériel dans la richesse globale au même titre que leur capital immatériel par habitant.
- Bien évidemment, cette méthode demeure perfectible au regard des conventions qu'elle utilise. D'ailleurs, elle est en constante amélioration depuis le premier rapport publié en 2006, en passant par celui de 2011. La prochaine édition du rapport de la Banque Mondiale, prévue à la mi-2015, devrait résoudre certaines insuffisances dont certaines ont été déjà identifiées par l'IRES lors de l'examen approfondi de la méthodologie de traitement de la Banque Mondiale.
 - L'affinement de la méthode permettrait de prendre en compte ultérieurement ses résultats dans l'élaboration du cadre stratégique que la Banque Mondiale effectue avec ses partenaires.
 - Disposant d'une compétence en matière d'analyse et de maîtrise des concepts émergents, l'IRES a procédé à l'évaluation de la richesse globale du Maroc et du capital immatériel en s'inspirant fortement de la méthode de la Banque Mondiale et en introduisant des correctifs. Les éléments additionnels pris en considération par l'IRES concernent l'augmentation entre 1998 et 2013 de l'espérance de vie de la population, la prise en compte de certaines cultures importantes dans le calcul de la richesse agricole ainsi que la révision du mode de calcul de la valeur du sous-sol selon deux types d'approche. L'IRES a utilisé également d'autres méthodes pour l'évaluation financière et extra-financière des différentes composantes du capital immatériel.
 - Les résultats en cours d'affinement montrent que la valeur immatérielle a presque doublé entre 1998 et 2013, évoluant au même rythme que la richesse globale et plus vite que le PIB. La part du capital immatériel dans la richesse globale est restée à peu près la même en 1998 et 2013 à 77 %. En comparaison avec les données de la Banque Mondiale, le capital immatériel a progressé entre 2000 et 2013, à une cadence légèrement plus rapide que la richesse globale.
 - Le capital humain constitue près de 60% du capital immatériel du Maroc, avec des effets induits sur les autres composantes de la richesse nationale. Ce poids

prépondérant rend nécessaire de placer la valorisation du capital humain au rang des priorités stratégiques du pays, moyennant l'adoption d'une vision holistique et intégrée.

II. Positionnement international du Maroc au titre du capital immatériel

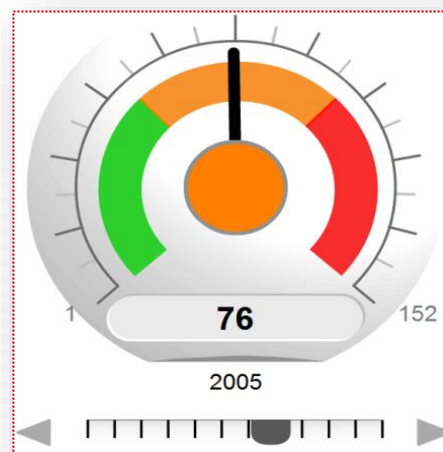
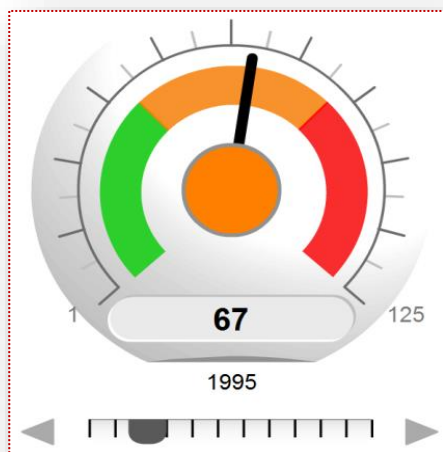
- Comme cela a été mentionné plus haut, la méthode de la Banque Mondiale relative au calcul du capital immatériel a le mérite d'offrir un cadre de comparaison internationale permettant d'apprécier les performances des pays en général et du Maroc en particulier.
- Selon les évaluations de la Banque Mondiale, la richesse globale du Maroc, calculée en dollars constant (2005) par habitant, a progressé de 54% entre 2000 et 2013.
- Le capital immatériel par habitant a crû de près de 60% entre 2000 et 2013. Sa part dans la richesse globale se situe autour de 75%. Cette progression reflète le développement du pays au cours de cette période. D'ailleurs, la Banque Mondiale a affirmé dans son dernier rapport sur la richesse des nations que le capital immatériel croît au fur et à mesure que le niveau de développement du pays s'accélère.



Source : Banque Mondiale

- Au niveau du classement international relatif au poids du capital immatériel dans la richesse globale, le Maroc a occupé la 76^{ème} position sur 152 pays en 2005 (67^{ème} rang sur 125 pays en 1995).

Classement international du Maroc selon le poids du capital immatériel dans la richesse globale



Source : Calcul IRES sur la base des données de la Banque Mondiale

- A titre de comparaison avec les groupes de revenus tels que définis par la Banque Mondiale (tableau ci-dessous), le poids du capital immatériel dans la richesse globale du Maroc en 2005 :
 - dépasse la moyenne du groupe à revenu moyen de la tranche supérieure (71%).
 - se rapproche de la moyenne du groupe de pays à revenu élevé, composé des pays de l'OCDE (82%).
- Par rapport aux pays de la région MENA, le Maroc affiche un poids du capital immatériel qui dépasse largement la moyenne régionale, qui est de 41% en 2005.

Région / Pays / Groupe de revenus	Poids du capital immatériel dans la richesse globale		
	1995	2000	2005
Maroc	78%	73%	75%
MENA	53%	46%	41%
Revenu bas	52%	51%	60%
Revenu moyen tranche inférieure	48%	47%	51%
Revenu moyen tranche supérieure	70%	71%	71%
Revenu élevé : OCDE	80%	81%	82%

Source : calcul IRES sur la base des estimations de la Banque Mondiale (échantillon de 124 pays)

III. Les défis liés au capital immatériel

Deux grands défis ont été mis en relief dans le cadre des travaux de l'IRES sur la compétitivité globale : la refonte du modèle de développement du Maroc pour qu'il puisse générer de la richesse sur une base durable et l'amélioration du positionnement international du pays pour rentabiliser sa politique d'ouverture. Pour relever ces deux grands défis, il est nécessaire de valoriser de manière optimale le capital humain et de faire du capital immatériel le socle de création de richesse et un facteur accélérateur de l'édification du statut de puissance attractive du Maroc.

❖ **Défis économiques**

Ils se rapportent directement au processus de création de la richesse et ont trait au capital produit qui est une composante importante de la richesse globale. Celle-ci suit globalement la croissance économique qui, à son tour, dépend de la compétitivité de l'économie. Aborder la compétitivité dans son acception globale permettrait d'élargir davantage le champ de création de la richesse nationale.

Les défis économiques portent, entre autres, sur le renforcement de la résilience de l'économie marocaine, face aux évolutions erratiques de la conjoncture économique internationale, sur la diversification des sources de création de la valeur ajoutée nationale, sur l'adaptation du profil de spécialisation de l'économie marocaine à la demande intérieure et extérieure et sur le renforcement du volume de l'offre exportable en vue de concrétiser le potentiel offert par les accords de libre-échange, conclus par le Maroc.

❖ **Défis du développement territorial**

Le développement de la compétitivité des territoires est un défi de taille vu que les territoires constituent l'espace de définition, par excellence, des avantages compétitifs d'un pays et, donc, de création de la richesse. La réduction des disparités territoriales favoriserait la multiplication des ressorts régionaux de la croissance.

La réussite du projet de régionalisation avancée est, à ce titre, cruciale. Elle suppose l'intégration de toutes les dimensions, y compris la dimension culturelle et identitaire.

❖ **Défis de la durabilité environnementale**

Ces défis renvoient à la dimension "capital naturel" dont la préservation permet d'entretenir le processus de création de la richesse et de sécuriser la trajectoire de développement du pays. Les problématiques qui se posent avec acuité, à ce niveau, ont trait, en particulier, à la question centrale de l'eau et à celle de la sécurité alimentaire, dans un contexte de changement climatique.

Le Maroc est, également, confronté au défi d'adapter son système productif aux nouvelles règles concurrentielles internationales. Il devrait tenir compte des

considérations écologiques en vue de se préparer aux normes environnementales qui vont régir, à l'avenir, les échanges commerciaux.

Il est à souligner que l'IRES a mené un important programme d'études sur le changement climatique. Centré au départ sur une approche écosystémique, ce programme a été abordé, dans sa seconde phase, selon une approche orientée sécurité (alimentaire, sanitaire, économique...). Ce programme a mis à contribution 40 experts et chercheurs associés et a permis la réalisation de 14 rapports thématiques et l'organisation de 20 séminaires.

❖ **Défis sociaux**

Ces défis sont liés à la dimension "capital social" qui est l'une des trois composantes du capital immatériel. Parmi les challenges, il s'agit de revoir le modèle de développement du Maroc pour qu'il ne soit plus générateur d'inégalités de revenus, mais aussi de capacités (accès à l'éducation, à la santé, à l'emploi, au logement...). Ces inégalités risquent de freiner à long terme la croissance et le développement et de fragiliser la cohésion sociale. Pour asseoir les bases d'un vivre-ensemble harmonieux et apaisé, la mise en place d'un système efficient de répartition et de redistribution des richesses s'avère être une nécessité impérieuse.

❖ **Défis de la gouvernance**

La gouvernance a été identifiée en tant que nœud du futur dans le rapport du cinquantième. Elle constitue l'assise du capital organisationnel. Composante immatérielle de la richesse, la gouvernance concerne non seulement l'appareil administratif de l'Etat et ses dénominations, mais également les entreprises et le secteur privé. La bonne gouvernance favorise le fonctionnement efficient des institutions et des organisations, en rentabilisant leurs actions dans les différents domaines.

La vocation réformatrice du pays est, aujourd'hui, reconnue à l'échelle internationale, ce qui lui confère une longueur d'avance par rapport à son voisinage africain et arabe. Néanmoins, la gouvernance des réformes n'est pas totalement optimisée. La simultanéité et l'interdépendance entre les réformes politiques, économiques, sociales et institutionnelles mérite d'être renforcée. De même, la coordination des programmes publics et des stratégies sectorielles reste un autre défi à relever.

❖ **Défi de l'édification du statut de puissance attractive**

Ce défi renvoie aux capacités géopolitiques et géoéconomiques, nécessaires pour maximiser les retombées de la politique d'ouverture menée par le Maroc et, in fine, pour fructifier le "capital-partenaires" pour des raisons économiques évidentes (élargissement des débouchés extérieurs, attraction des IDE...) et pour mieux défendre les intérêts stratégiques du pays et conforter son positionnement dans le concert des nations.

La question de la marque ou du label Maroc s'impose, aujourd'hui, avec acuité pour mobiliser avec efficacité les synergies entre les acteurs concernés autour d'objectifs communs et partagés, au service de la compétitivité du Royaume et du renforcement de son image et de sa réputation internationale.

Partant de ces considérations, la politique étrangère a pris une part importante dans les travaux de l'IRES, à la suite du Message Royal adressé à la 1^{ère} conférence des Ambassadeurs de Sa Majesté le 30 août 2013. Plusieurs études ont été menées, à ce titre, concernant les relations avec les pays du voisinage, avec l'Afrique, avec l'Amérique du Nord et avec l'Amérique du Sud et l'Asie-Pacifique, l'analyse des menaces transnationales, l'examen de la diplomatie économique, climatique... Une étude a été menée, en partenariat avec le Ministère chargé des Marocains Résident à l'Etranger et le Conseil de la Communauté Marocaine à l'Etranger, pour l'élaboration d'une stratégie nationale intégrée de la mobilité, à l'horizon 2030.

IV. Le capital immatériel : un outil de pilotage des politiques publiques du Maroc

❖ L'intérêt de faire du concept du capital immatériel le socle des choix de politiques publiques du Maroc prend appui sur les réalités suivantes :

- La volonté politique ferme au plus haut niveau de l'Etat, exhortant l'adhésion de tous les acteurs au chantier de réflexion sur le capital immatériel lancé par le Souverain.
- L'opérationnalisation de la Constitution de 2011, qui exige l'adoption de nouveaux modes d'élaboration des politiques publiques, en faisant de celles-ci un vecteur de développement économique, de préservation du lien social et de rétablissement de la confiance institutionnelle.
- L'inclusion dans le recensement général de la population et de l'habitat de 2014 d'une série de questionnements, ciblant un échantillon de près de 15.000 ménages, et qui se rapportent à certaines dimensions importantes du capital immatériel du Maroc, dont celles liées aux habilités, à l'esprit entrepreneurial, au bien-être et aux solidarités institutionnelles et intergénérationnelles. Cela offre la possibilité de disposer d'un état des lieux de la situation qui pourrait être actualisé à travers les enquêtes régulières effectuées par le Haut-Commissariat au Plan.

❖ Le recours à l'approche axée sur le concept de capital immatériel, pour concevoir et mettre en œuvre des politiques publiques efficaces, offre de réelles opportunités pour le Maroc :

- Le recours à des concepts novateurs, à l'instar de celui du capital immatériel en tant qu'outil de pilotage des politiques publiques, offre de réelles opportunités pour le Maroc, en termes de résorption des insuffisances révélées du modèle de développement du pays, de réussite de son insertion dans la mondialisation ainsi qu'en termes de renforcement du lien social et de restauration de la confiance institutionnelle et interpersonnelle.

Inflexion du modèle de développement du pays :

- Le recours au concept du capital immatériel est opportun pour infléchir le modèle de développement du Maroc, en vue d'en faire un levier d'accélération du rythme de croissance économique, de création d'emplois suffisants, d'atténuation des inégalités sociales et spatiales et de réduction des atteintes à l'environnement
- La conception des politiques publiques, selon ce concept, permettrait d'élargir le spectre de création de la richesse nationale et de renforcer la soutenabilité des sources de croissance du pays. L'accélération de l'accumulation du capital humain, le développement de la recherche scientifique et de l'innovation, le recours à des technologies propres et le renforcement des capacités d'adaptation au changement climatique constituent des axes prioritaires sur lesquels le Maroc se doit d'agir pour libérer le potentiel de croissance de son économie et sécuriser sa trajectoire de développement d'ensemble.

Réussite de l'insertion du Maroc dans la mondialisation :

- En mettant l'accent sur les leviers structurels de la compétitivité, les politiques publiques axées sur le capital immatériel permettraient au Maroc de tirer meilleur profit de son insertion dans le système mondialisé. La mise en valeur des avantages compétitifs du pays, de son capital de stabilité, de son héritage culturel et artistique favorise à l'évidence l'accroissement de l'attractivité du Maroc aux flux touristiques et aux investissements directs étrangers, au même titre que son rayonnement régional et international.
- Cela est corroboré par le fait que la concurrence internationale est axée de plus en plus sur les avantages compétitifs hors-coût, notamment à travers le développement de marques-pays lesquelles sont construites autour de concepts à dominance immatérielle.

Renforcement du lien social et restauration de la confiance institutionnelle et interpersonnelle :

- La confiance institutionnelle et la cohésion sociale constituent des ingrédients importants pour créer les conditions propices à un vivre ensemble harmonieux et apaisé.
 - L'amélioration de la gouvernance favorise la restauration de la confiance institutionnelle et, par ricochet, le capital organisationnel qui est une composante essentielle du capital immatériel.
 - La préservation de la cohésion sociale, à travers la lutte systématique contre les inégalités et la mise en œuvre de politiques publiques davantage transparentes et mieux ciblées, en fonction des catégories des populations, permet de renforcer le capital social qui est un vecteur important du capital immatériel.
- ❖ **Pour cristalliser cette approche et en faire un véritable outil de pilotage des politiques publiques, quelques prérequis nécessaires devraient être réunies. Il s'agit en l'occurrence de ce qui suit :**
- **L'appropriation collective du concept du capital immatériel :** Il s'agit d'un préalable nécessaire pour forger les bases d'une vision commune partagée de développement du capital immatériel du pays, axée sur l'adhésion de toutes les forces vives de la nation.
 - **La consolidation du système national d'information et son adaptation aux exigences en termes de données quantitatives et qualitatives sur le capital immatériel :** la disponibilité de données sur les différentes composantes du capital immatériel, selon une fréquence régulière, est nécessaire pour pouvoir mesurer et évaluer l'évolution du capital immatériel du pays et établir des indicateurs pertinents en la matière à même d'orienter l'action des pouvoirs publics.
 - **Le recours à des approches holistiques et intégrées en matière de conduite des réformes et des programmes publics :** l'efficacité des politiques publiques axées sur le capital immatériel rend nécessaire de recourir à des approches transversales, qui permettent de tenir strictement en compte l'interdépendance de fait entre les dimensions économique, sociale, culturelle et environnementale. Ces approches exigent aussi la cohérence de l'horizon temporel des réformes et leur déploiement équilibré sur le plan territorial.